



PAU, le 10 novembre 2011

Déclaration Liminaire CAPL n° 2

Monsieur le Président,

Cette CAPL se réunit dans un contexte social très chargé, marqué par une nouvelle baisse de l'emploi public (2870 nouvelles suppressions concerneront en 2012 notre ministère) et une dégradation continue du pouvoir d'achat qui touche aussi les agents de notre administration.

Alors qu'ils doivent assurer une charge de travail en constante augmentation, il n'est pas étonnant que de nombreux cadres C postulent pour la catégorie supérieure, afin de voir ainsi leurs qualifications reconnues.

On constate un élargissement du nombre de promotions de C en B lié au plan de qualification ministériel. Pour autant il est à déplorer que le nombre de places réservées aux concours reste restreint et qu'aucun examen n'est mis en place de C en B alors que cette possibilité est offerte pour l'accès en A.

La CGT Finances Publiques revendique en effet l'instauration d'un examen professionnel qui apporterait, plus sûrement que dans le système sélectif de la liste d'aptitude, les garanties d'égalité et d'objectivité de traitement des agents.

La commission administrative paritaire réunie ce jour doit procéder à l'examen de la liste d'aptitude de C en B tant de la filière fiscale que de la filière gestion publique.

Nous contestons depuis toujours l'attribution systématique de notes maximales pour être lauréat à la liste d'aptitude. Ce critère en vigueur dans la filière fiscale doit être abandonné.

En effet, ce procédé contribue au déséquilibre du système de notation car les dotations annuelles sont nettement amoindries pour les autres agents qui ne postulent à rien mais qui travaillent autant et aussi consciencieusement.

Examiner équitablement une demande de promotion au choix nécessiterait que chaque postulant soit soumis aux mêmes critères de sélection et qu'un rapport soit établi pour chacun d'eux afin que tous les dossiers puissent bénéficier de droits à défense identiques.

Nous refusons d'opposer les agents sur la base de critères subjectifs.

Pour ces motifs, la CGT Finances Publiques ne prendra pas part au vote.

Les élus titulaires

Françoise CAPDEVIELLE / Aline HOURQUEIG LABAT / Pierre NOUQUERET
Joanes LACO / Eric MANRY / Christian MANCHO